

« Le sieur Raymond Gabriel, nous dit la mairie de Denain ne figure pas aux registres des naissances de cette ville ; et les recherches effectuées par la police sont restées infructueuses ».

PIREYRE Louis-Jean, né à Courrières, le 19 décembre 1879 — toujours selon Billaert qui l'a logé sentier de Mons-en-Baroeul. Mais la mairie de Courrières nous écrit : « Je ne trouve pas de Pireyre Louis, né 1879 ».

DURAND Louis-Eugène, sans profession, a été inscrit par Binauld comme demeurant 100, rue des Stations, et comme né à Rennes, le 4 novembre 1879. Il y a en France deux Rennes, et voici ce que les mairies nous ont répondu :

De Rennes (Ile-et-Vilaine) : « En réponse à votre demande, il n'existe pas de naissance de ce nom sur nos registres de 1863 à 1872 ».

De Rennes (Doubs) : « Le sieur Louis Durand n'est pas inscrit à l'état-civil de ma commune. De plus il n'existe pas de Durand dans ma commune ».

Vingt-quatre mort-nés qui votent

Avec les douze mort-nés de dimanche matin, les douze qui précèdent forment un total de vingt-quatre noms qui avec leurs prénoms, et leurs états-civils, ont été inventés de toutes pièces par la maison Billaert, Binauld et Cie.

Confrontations c'ez le juge

AUJOURD'HUI BINAULD, BILLAERT ET LE CHEF DE BUREAU DES ELECTIONS SONT MIS EN PRESENCE.

M. Gobert juge d'instruction, qui continue patiemment l'établissement du dossier des fraudes électorales va faire aujourd'hui un grand pas sur son instruction. Dans son cabinet défilèrent aujourd'hui et seront entendus l'adjoint fraudateur inculpé Billaert, le lieutenant emprisonné Billaert, et M. Tallon, chef de bureau des élections à la Mairie.

Les manifestants de dimanche en correctionnelle

LE TRIBUNAL PRONONCE DES CONDAMNATIONS SEVERES

Le tribunal correctionnel de Lille a eu hier à juger l'audience des flagrants délits un certain nombre de manifestants arrêtés dimanche.

La victime de l'agent 92

Le premier inculpé appelé est Fernand D... rue de la B... C'est ce manifestant qui fut brutalisé, comme on sait, par l'agent 92.

LE REQUISITOIRE

M. Guyenet, substitut du procureur, prend ensuite la parole et déclare que les agents avaient reçu des instructions pour maintenir l'ordre.

Des ouvriers fauchés par un train, près de Lille

A Rouges-Barres-Triage un express surprit trois travailleurs de la voie ferrée, en tua un et blessa grièvement les deux autres.

Un mort et deux blessés à mort, tel est l'apouvantable bilan d'un accident qui s'est produit hier lundi, avant-midi, dans les dépendances de la gare de triage de Rouges-Barres ou de nombreux ouvriers sont actuellement occupés à la construction de nouvelles voies.

Gare au train !

C'est exactement près du Pont du Lion d'Or entre Saint-Maurice et Mons-en-Baroeul que s'est produit cet affreux accident. Il était midi moins le quart, et s'apprêtait à aller manger, une centaine d'ouvriers employés par une entreprise de travaux au service de la Compagnie du Chemin de fer, sous les ordres de M. Dhalluin, chef de district, emportèrent le long de la voie qu'ils construisent, les outils dont ils s'étaient servis.

Trois autres condamnations rigoureuses UN COMMISSAIRE DE SERVICE SANS L'ETRE

Adolphe B..., 18 ans, demeurant rue des Etaques, est le second inculpé. Se trouvant sur la Grand' Place avec plusieurs de ses amis, il aurait eu « l'intention » de porter un coup de tête à un contre-manifestant... Ce n'est pas grave.

A BAS LES VOLEURS !

Ernest L..., 19 ans, boulevard des Ecoles, a été arrêté par l'agent de sûreté Douché. Il criait, comme les manifestants, « A bas les voleurs ! ».

LES SINOCLES DE M. LE COMMISSAIRE

M. le commissaire Sevé avait des binocles auxquels il tenait beaucoup. Il les a perdus au cours des bagarres suscitées devant le Café Jean par les gendarmes qui il fit appeler.

EN APPEL

On prête à plusieurs condamnés l'intention d'appeler. Aucun d'entre eux n'a de casier judiciaire. Le Tribunal a eu à leur endroit avec une sévérité que tout le monde a jugé plus que rigoureuse.

Le mariage de Mlle Hennion

Nous lisons dans le « Temps » : Le mariage de Mlle Germaine Hennion, fille du préfet de police, avec M. Alfred Elby, fils du directeur général des Mines de Bruay, a été célébré à trois heures et demie, cet après-midi, à la mairie du 4^e arrondissement, place Baudoyer.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES

L'élection de M. Groussau

La discussion aura lieu aujourd'hui

L'ordre du jour de demain mardi comporte la discussion de l'élection de M. Groussau. On sait que M. J.-B. Morin doit attaquer l'élection et réclamer une enquête, malgré les conclusions du bureau, tendant à la validation de l'élection, qui seront défendues par M. Molle, rapporteur.

La répartition des sièges

Les « Sauvages » réclament le droit à la « sauvegarde » la plus complète. Ils ont formulé une protestation. Dans ces conditions les nouvelles attributions de place ne pourront entrer en vigueur demain comme on s'y attendait.

Au SÉNAT

Paris, 29 juin. — La séance est ouverte à 2 heures et demie sous la présidence de M. DUBOIS.

LA LOI DE FINANCES

On aborde la loi de finances. Sur l'article 3, M. LOUIS MARTIN demande le rétablissement de la taxe frappant les marchands qui transportent des denrées de commune à commune afin que le petit commerce soit protégé.

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand

L'EMPEREUR QUITTE ISCHL POUR RENTRER A VIENNE

Ischl, 29 juin. — L'empereur François-Joseph a travaillé durant toute la soirée d'hier et a reçu divers personnalités. Quoique le souverain soit très affecté par la tragédie de Sarajevo, son santé est restée excellente.

L'ARCHIDUC FERDINAND

pour assister au Conseil de Couronne, qui sera tenu sous la présidence de l'Empereur.

LES DERNIERS DETAILS SUR L'ATTENTAT

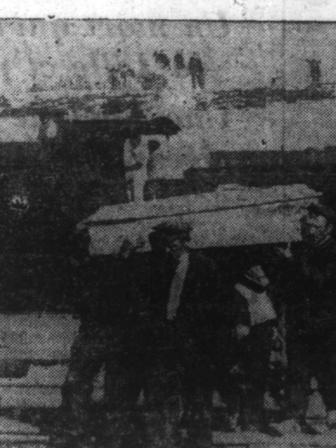
Sarajevo, 29 juin. — D'après les derniers renseignements recueillis, la tragédie a été aussi rapide qu'un éclair.

MANIFESTATIONS ANTI-SERBES

Vienna, 29 juin. — Des manifestations anti-serbes, organisées par des étudiants, ont eu lieu la nuit dernière, à Sarajevo. La foule, à genoux, a chanté à plusieurs reprises l'hymne national.

ESSENCE POUR AUTOS

M. TOURON objecte que cette taxe ferait



L'ENLEVEMENT DU CORPS DE BLOTHYNE A L'ENDROIT OU S'EST PRODUIT L'ACCIDENT



L'ARCHIDUC FERDINAND

QUANT AUX MÉTALLS OULEUX DE L'AGENT 92, IL N'EN EST SOUFFLÉ MOT !

LA DÉFENSE

M. Moithy qui défend D... met en relief que s'il a commis un délit en frappant un cheval, l'agent 92 a commis un délit autrement grave en assommant D... à coups de poing.

Trois autres condamnations rigoureuses UN COMMISSAIRE DE SERVICE SANS L'ETRE

Adolphe B..., 18 ans, demeurant rue des Etaques, est le second inculpé. Se trouvant sur la Grand' Place avec plusieurs de ses amis, il aurait eu « l'intention » de porter un coup de tête à un contre-manifestant... Ce n'est pas grave.

A BAS LES VOLEURS !

Ernest L..., 19 ans, boulevard des Ecoles, a été arrêté par l'agent de sûreté Douché. Il criait, comme les manifestants, « A bas les voleurs ! ».

LES SINOCLES DE M. LE COMMISSAIRE

M. le commissaire Sevé avait des binocles auxquels il tenait beaucoup. Il les a perdus au cours des bagarres suscitées devant le Café Jean par les gendarmes qui il fit appeler.

EN APPEL

On prête à plusieurs condamnés l'intention d'appeler. Aucun d'entre eux n'a de casier judiciaire. Le Tribunal a eu à leur endroit avec une sévérité que tout le monde a jugé plus que rigoureuse.

Le mariage de Mlle Hennion

Nous lisons dans le « Temps » : Le mariage de Mlle Germaine Hennion, fille du préfet de police, avec M. Alfred Elby, fils du directeur général des Mines de Bruay, a été célébré à trois heures et demie, cet après-midi, à la mairie du 4^e arrondissement, place Baudoyer.

FEUILLETON DU 30 JUIN. — N. 61

GENEVILLON

par Maxime AUDOUIN

— Après ? est-ce qu'on ne devait pas s'y attendre ?

— Sans doute, seulement...

— Tremblant, va ! Avec ça que ça se sera la première fois que le ficherait dedans la roue ? Faudrait donc que les rails aient rudement du nez pour venir renifler la petite jusqu'ici. Quant aux journaux, ils parleront de cette histoire quarante-huit heures et puis, il n'en sera plus question.

— Elle conclut, raisonneuse :

— Tu vois, mon pauvre Nénusse !

— Possibilité. Et toi, on a une sale patte qui peut arriver. Je vais prendre mes précautions.

— Quelles précautions ?

— Route, c'est un peu pour cela que je suis venu te trouver ce matin. J'en ai l'air sur le coup, j'ai besoin de me soigner.

— Je ne comprends pas.

— Tu vas comprendre. Traite-moi de tremblant tant qu'il le plaira, mais je te dis et je te répète que j'ai de la médecine.

— Eh bien ?

— Eh bien, suppose que, de nous deux, ce soit moi qui aie raison ? — et que le curieux mette nez dans les affaires du patron ? et qu'il découvre le pot aux roses ? et qu'il envoie notre banquier à la Tour-Pénitence ? On se croit, on se voit ?

— C'est la vérité pure.

— A la santé, Mariette.

— Et quand t'es tombée malade, qui t'a rejetée à la poubelle ? Encore monsieur. Ah ! celui-là, comme je lui disais encore avant-hier, la reconnaissance ne le gêne pas ! Eh bien, je te le répète, j'en ai assez ! j'en ai assez ! j'en ai assez de me sentir à sa merci et d'être obligé de lui mentir, mentir, le tien, celui de ma femme et de mes enfants, sans rien de certain pour le restant de nos jours !

— Echauffé par l'alcool, il criait maintenant, en proie à une exaspération croissante.

— Chut ! donc, fit la Raïeuse effrayée, s'il faut s'en tenir à...

— D'un même mouvement instinctif, tous deux tournèrent la tête vers la porte, comme s'ils eussent appréhendé d'y voir apparaître le redoutable personnage qui, même absent, leur inspirait une telle crainte à défaire de respect.

— Eh, bien, que déjà sous l'influence de l'ivresse, Ernest rappela un sentiment de la prudence, baissa de nouveau la voix pour exposer son plan d'émancipation.

— Voici, commença-t-il.

— D'abord, faut que tu saches que l'amoureux de ta prisonnière, Jean Robert, n'est autre qu'un certain Jean de Prébois, héritier du côté de la main gauche, du feu comte de Tréfontaine.

— Ah !

— Oui, De ce côté, ce joli garçon est appelé à recevoir, des mains de Suzanne Cherron, le jour où il se fera comte d'elle, la bagatelle d'une couple de millions que lui tient en réserve.

— En quel honneur ?

— Une manière de restitution, le père Cherron ayant volé l'héritage dudit, dans les circonstances au'il serait trop long de

expliquer.

— Eh bien ?

— Eh bien, Suzanne ignore que Jean Robert, — comme ce dernier lui-même dit, — ne fait qu'un avec Jean de Prébois.

— Après ?

— Seulement, Grapet le sait, lui, et il détiend chez lui, à son hôtel de l'avenue Henri-Martin, dans son coffre-fort particulier, les papiers d'identité qui nous prouvent que nous sommes le même homme.

— Ma foi non, avoua Mariette ingénument.

— Ernest haussa les épaules.

— A ta santé !

— A la tienne !

— Et quand je vas te mettre les points sur les 4, une supposition que j'aie en ma possession les papiers concernant le nommé Jean de Prébois, et que j'aie trouvé notre belle Suzanne, comme dit Grapet.

— Madame le comtesse, je puis vous faire connaître celui que vous cherchez pour le rendre à l'argent pour ce que vous venez de perdre.

— Ah ! je comprends !

— C'est pas malheureux ! Mettons cent billets de mille — deux cents si tu veux, ça ne coûte pas plus de les demander. Voilà, j'espère, un joli denier pour se retirer à la campagne sur ses vieux jours... Comment trouves-tu le plan ?

— Parfait. Seulement...

— Seulement ?

— Il ne te manque que les papiers ?

— Oui, oui, je sais bien ; c'est là le difficile de l'affaire, — faudra forcer le récal, diront-ils.

— Chérez-vous, fritez-vous.

— Rien un autre que chez le patron, je ne dis pas, mais risquer ça chez lui ? Brou !

— Tu penses bien que le prendrais mes

sur le parquet, au milieu d'une interminable quinte de toux, et elle demeura là, pianissimo, l'âme éperdue, tandis que, de l'autre côté de la cloison, Geneviève terrifiée, le cœur suspendu, écoutait le râle, le râle continu, sinistre, affreux, qui s'échappait de la poitrine incendiée de l'ivrognesse, remplissant d'épouvante le silence de la maison.

— Faut-elle, pauvre enfant ! dans quelques minutes elle sera morte ! et cela à la veille même de réaliser son humble rêve de bonheur !

— Mais est-ce que Jean, son cher Jean, son fiancé, n'allait point se mettre à sa recherche, remuer ciel et terre pour découvrir sa retraite, la sauver de tentatives homicides de l'autre côté ? L'empereur dans ses bras loin, bien loin de cette prison maudite, la ramener au foyer de famille, la rendre aux joies de l'air libre, de la lumière et de l'amour !...

— Un lit sur la fumée

Le soir de l'enlèvement Jean était resté plus tôt que de coutume, un peu après six heures. Il y avait un coup de presse à l'atelier, on devait venir une partie de la nuit, il venait dîner avant de se remettre à la besogne.

Il trouva Geneviève inquiète : Geneviève aurait dû être de retour depuis une demi-heure ; elle n'avait qu'une course à faire.

— Bah ! dit-il, sachant combien les minutes comptent vite dans les rues de Paris, elle aura été retardée chez sa cliente.

— L'expédition son repas, mais lorsque qu'il leva de table, le pendule marquait sept heures moins le quart, et Geneviève n'était pas encore rentrée.